



COMMUNIQUÉ

DU

37^E SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA SADC BÂTIMENT O R TAMBO, MINISTÈRE DES RELATIONS ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALES

PRETORIA (AFRIQUE DU SUD)

19-20 AOÛT 2017

1. Le 37^e Sommet ordinaire des Chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est tenu au ministère des relations et de la coopération internationales (Bâtiment O R Tambo - DIRCO) à Pretoria (Afrique du Sud) les 19 et 20 août 2017.

2. Étaient présents au Sommet les chefs d'État et de gouvernement suivants ou leurs représentants :

Swaziland :	Sa Majesté le Roi Mswati III
Afrique du Sud :	S.E. le Président Jacob Gedleyihlekisa Zuma
Botswana :	S. E. le Président Lieutenant-général Dr Seretse Khama Ian Khama
Namibie :	S.E. le Président Dr Hage G. Geingob
Seychelles :	S.E. le Président Danny Faure
Zambie :	S.E. le Président Edgar Chagwa Lungu
Zimbabwe :	S.E. le Président Robert Gabriel Mugabe
République-Unie de Tanzanie :	S.E. la Vice-présidente Samia Suluhu Hassan
Madagascar :	S.E. le Premier Ministre Olivier Mahafaly Solonandrasana
Lesotho :	S.E. le Premier Ministre Dr Motsotsohae Thomas Thabane

- Rép. démocratique du Congo : S.E. le Premier ministre Bruno Nzenzhe Tshibala
- Angola : S.E. M. Georges Chikoti, Ministre des relations extérieures
- Malawi : S.E. le Dr Emmanuel Fabiano, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale
- Mozambique : S.E. M. Oldemiro Julio Marques Baloi, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération
- Maurice : S.E. l'Ambassadeur Mme Dwarka Canabady, Secrétaire aux affaires étrangères
3. Le Sommet a également vu la présence de la Dr Stergomena Lawrence Tax, Secrétaire exécutive de la SADC, du Dr Akinwumi Adesina, Président de la Banque africaine de développement et de la Dr Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).
 4. Le Sommet a élu S.E. le Président de la République d'Afrique du Sud, Jacob Gedleyihlekisa Zuma, et S.E le Président de la Namibie, Hage G. Geingob, Président et Vice-président de la SADC respectivement.
 5. Le Sommet a également élu S.E le Président de la République d'Angola, Jose Eduardo dos Santos Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité de la SADC, et S.E le Président de la République de Zambie, Edgar Chagwa Lungu, Président entrant de l'Organe.
 6. Le Sommet a entériné le thème « **Œuvrer en partenariat avec le secteur privé en vue de développer des industries et des chaînes de valeur régionales** » comme thème du Sommet 2017.
 7. Le Sommet a exhorté les États membres à opérationnaliser le thème du Sommet de 2017 en mettant en œuvre des projets qui sont conformes aux domaines prioritaires d'intervention de l'agro-transformation, de l'enrichissement des minéraux, de l'énergie, des produits pharmaceutiques, et en développant les compétences en vue de renforcer l'intégration régionale et de créer un mécanisme favorisant la participation du secteur privé.
 8. Le Sommet a ordonné la constitution d'un Comité du gaz naturel en vue de promouvoir l'inclusion de cette ressource dans le bouquet énergétique régional en appui du développement industriel.
 9. Le Sommet a félicité le Président sortant de la SADC, Sa Majesté le Roi Mswati III du Royaume du Swaziland, pour avoir fourni un leadership exemplaire au cours de son mandat et pour avoir organisé avec succès le Forum pour les investissements dans les projets d'énergie et d'eau.

10. Le Sommet a pris note des progrès accomplis dans l'opérationnalisation de l'Université de la transformation de la SADC et a exhorté les ministres chargés de l'éducation et de la formation et les ministres chargés de la science, de la technologie et de l'innovation de conclure dans les meilleurs délais les travaux préparatoires pour l'opérationnalisation de l'Université.
11. Le Sommet a exhorté les États membres à accélérer le processus d'opérationnalisation du Fonds de développement régional de la SADC afin de soutenir le Programme d'industrialisation.
12. Le Sommet a pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie et de la Feuille de route de la SADC pour l'industrialisation 2020-2063, en particulier en ce qui concerne l'établissement des profils spécifiques des chaînes de valeur dans les trois secteurs de l'agro-industrie, des mines et des pharmaceutiques et a exhorté les États membres à préserver cette dynamique et à développer et à concrétiser les chaînes de valeur identifiées.
13. Le Sommet a félicité le Gouvernement sud-africain pour avoir convoqué avec succès la Semaine d'industrialisation de la SADC. Prenant note des conclusions de la Semaine de l'industrialisation, il a exhorté les États membres à les mettre en œuvre en nouant des partenariats avec le secteur privé afin de développer les industries et les chaînes de valeur régionales.
14. Le Sommet a pris note de l'amélioration générale de la situation de la sécurité alimentaire dans la région en 2017/18 et a exhorté les États membres de prendre les mesures nécessaires pour améliorer les installations de stockage et, ainsi, réduire les pertes après-récolte, et de mettre en place des plans d'urgence.
15. Le Sommet a exhorté les États membres à explorer les possibilités de l'assurance contre les risques en cas de catastrophes liées aux changements climatiques, et notamment les facilités qui sont disponibles à la Banque africaine de développement.
16. Le Sommet a approuvé le Protocole pour la protection de nouvelles variétés végétales dans la région de la SADC, qui prévoit la mise en place d'un système efficace de protection des variétés végétales, la promotion du développement de nouvelles variétés de plantes au profit de la région et la protection des droits d'obtenteur.
17. Le Sommet a félicité les États membres qui ont atteint la cible de parité entre les sexes 50:50 aux postes politiques et décisionnels dans la fonction publique comme dans le secteur privé et a exhorté les États membres qui ne l'ont pas encore atteinte à poursuivre leurs efforts afin d'y parvenir à tous les niveaux.
18. Le Sommet a noté également que le VIH et le sida restent une menace majeure, affectant des nombres importants d'adolescents et de jeunes, principalement de sexe féminin, et que la forte prévalence du VIH et du sida est aggravée par la toxicomanie. Il a chargé le Secrétariat d'élaborer d'urgence une Stratégie régionale exhaustive afin de faire face à la toxicomanie et à la cybercriminalité.

19. Le Sommet a félicité le nouveau Gouvernement de coalition au Royaume du Lesotho, issu des élections tenues le 3 juin 2017, et l'a exhorté à accélérer la mise en œuvre de toutes les décisions prises par la SADC. À cet égard, il l'a invité instamment à élaborer et à soumettre une feuille de route, indiquant de manière concrète et claire les étapes à atteindre et les résultats à livrer, et de faire rapport sur la question à la prochaine réunion du Sommet de la Double Troïka à tenir avant novembre 2017.
20. Le Sommet a approuvé la prorogation du mandat du Comité de supervision pour qu'il serve de mécanisme d'alerte rapide et suive et assiste le Royaume du Lesotho à la mise en œuvre des décisions de la SADC.
21. Le Sommet s'est félicité de l'engagement pris par le Gouvernement du Lesotho de mettre en œuvre les décisions de la SADC et de celui pris par les Basotho d'engager un dialogue national des multiples parties prenantes. Ce dialogue est à convoquer dans les meilleurs délais et un compte rendu des progrès accomplis, à présenter au Sommet de la Double Troïka devant se tenir en novembre 2017.
22. Le Sommet a réitéré la nécessité de la tenue d'un dialogue multiple réunissant toutes les parties prenantes pertinentes au Lesotho, qui servira de moyen inclusif et transparent de mettre en œuvre, en fin de compte, les réformes recommandées par la SADC. Ce dialogue doit être piloté par les Basotho, la SADC fournissant les expertises qu'il faut en soutien au processus du dialogue.
23. Le Sommet a pris note d'un certain nombre de problèmes qui ont rendu irréaliste la tenue des élections par la République démocratique du Congo en décembre 2017 comme prévu initialement, et a exhorté la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de publier le calendrier électoral révisé en consultation avec le Gouvernement et le Conseil national de suivi de la mise en œuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 (CNSA).
24. Le Sommet a appelé la communauté internationale et toutes les parties prenantes à continuer de soutenir la mise en œuvre de l'Accord conclu le 31 décembre 2016 et à respecter les souhaits du peuple congolais afin d'assurer la paix, la sécurité et la stabilité durables en RDC.
25. Se référant aux événements qui ont débouché sur l'escalade de la violence et de l'insécurité dans les provinces du Kasai, le Sommet a exhorté toutes les parties prenantes à s'abstenir de toute action susceptible de porter atteinte à la stabilité politique et sécuritaire.
26. Le Sommet a approuvé la nomination d'un Envoyé spécial en RDC au vu de la dynamique politique et sécuritaire qui règne dans le pays, en particulier dans le cadre de la préparation des élections, et a chargé S.E. le Président Jacob Zuma, Président de la SADC, et Sa Majesté le Roi Mswati III, Président sortant de la SADC, de finaliser les consultations et la nomination de l'Envoyé spécial.
27. Le Sommet a félicité le Président Joseph Kabange Kabila, le Gouvernement de la RDC et d'autres parties prenantes pour les progrès accomplis dans l'application des dispositions de l'Accord de paix conclu le 31 décembre 2016.

28. Le Sommet a dénoncé et condamné les ingérences extracontinentales dans les affaires des États membres de l'UA, en particulier, la pratique de sanctions commise par des organisations et pays non africains et ciblant des personnalités congolaises, et ce en violation des principes de souveraineté des États et de non-ingérence. Il a appelé ces organisations à retirer ces sanctions et à éviter de prendre pareilles mesures à l'avenir en privilégiant le dialogue et le respect mutuel.
29. Le Sommet a admis les Comores comme nouveau membre de la SADC et a noté que l'évaluation du Burundi se poursuit.
30. Le Sommet s'est inquiété de ce que le colonialisme reste encore à éradiquer sur le Continent. À cet égard, il a approuvé la convocation d'une Conférence de solidarité de la SADC avec le Sahara occidental, dont les conclusions seront partagées avec la Commission de l'Union africaine.
31. Le Sommet a réaffirmé la reconnaissance par la SADC de l'importance des réformes engagées à l'Union africaine et le soutien de la SADC à ces dernières et a insisté sur l'importance de se conformer à l'Acte constitutif de l'Union africaine et des règles et procédures directrices de cette dernière dans la conduite des réformes. De plus, les réformes qui sont contraires à l'Acte constitutif doivent être appliquées, une fois ce dernier amendé. À cet égard, le Sommet a mandaté le Président de la SADC de communiquer la position de la SADC sur les réformes engagées à l'Union africaine au Président de cette dernière.
32. Le Sommet a salué S.E. le Dr. John Pombe Joseph Magufuli, Président de la République-Unie de Tanzanie et Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité, pour son leadership exceptionnel et l'excellent travail qu'il a abattu durant son mandat. Il a également félicité S.E. le Président Lt. Général Seretse Khama Ian Khama du Botswana pour sa participation active et son leadership exemplaire de la SADC. Il a en outre félicité le Président Jose Eduardo dos Santos pour son leadership exceptionnel de la SADC.
33. Le Sommet a exprimé ses condoléances et sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement de la Sierra Leone et la République démocratique du Congo pour les pertes en vies humaines et en biens causées par les inondations et les coulées de boue sans précédent survenues dans ces pays.
34. Le 37^e Sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la SADC a été officiellement clôturé par le Président de la SADC, Son Excellence le Président Jacob Zuma, qui a remercié tous les Chefs d'État et de gouvernement d'y avoir assisté.
35. Le Sommet a exprimé son appréciation au Gouvernement et au peuple de la République d'Afrique du Sud pour avoir accueilli avec succès le 37^e Sommet ordinaire et pour l'hospitalité réservée à tous les délégués.

Fait à Pretoria (Afrique du Sud) le 20 août 2017